

## Présentation des politiques en faveur des infrastructures, des routes et de la mobilité, et en faveur de la montagne

### I. POLITIQUE EN FAVEUR DES INFRASTRUCTURES, DES ROUTES ET DE LA MOBILITE

#### A. Vision globale du budget de la politique :

Nature	Section	CA 2023	BP 2024	BP 2025	OB 2025 / BP 2024 (en €)	OB 2025 / BP 2024 (en %)	Variation AP/AE
Dépense	Fonctionnement	30 864 368,55	30 408 845,00	31 307 000,00	898 155,00	2,95%	23 148 302,47
	Investissement	118 904 568,90	117 000 000,00	100 809 000,00	-16 191 000,00	-13,84%	68 016 333,00
<b>Dépense</b>		<b>149 768 937,45</b>	<b>147 408 845,00</b>	<b>132 116 000,00</b>	<b>-15 292 845,00</b>	<b>-10,37%</b>	<b>91 164 635,47</b>
Recette	Fonctionnement	4 007 552,77	2 960 000,00	3 070 000,00	110 000,00	3,72%	0,00
	Investissement	18 478 995,07	13 079 498,00	19 760 499,83	6 681 001,83	51,08%	8 831 293,00
<b>Recette</b>		<b>22 486 547,84</b>	<b>16 039 498,00</b>	<b>22 830 499,83</b>	<b>6 791 001,83</b>	<b>42,34%</b>	<b>8 831 293,00</b>

#### B. Présentation du CDR ROUTES ET INFRASTRUCTURES :

##### 1°) Secteur « Entretien et exploitation »

##### a) *Entretien courant du réseau routier, viabilité hivernale (VH) et fonctions transversales programmes 082 et 083*

**Dépenses (CP) : 28 810 000 € en fonctionnement**

**Recettes (CP) : 2 725 000 € en fonctionnement et 1 000 000 € en investissement**

Le budget réservé à l'entretien courant, à la VH, aux études et aux fonctions transversales se décline de la manière suivante :

- Entretien courant des routes et des itinéraires cyclables (16,489 M€ en dépenses de fonctionnement et 0,7 M€ en recettes de fonctionnement) : cette opération finance l'entretien des chaussées et des dépendances. Les crédits prévisionnels sont répartis entre les différents secteurs d'activités ci-dessous :

Catégorie de dépenses	M€
Espaces verts	5,6
Chaussée	3,5
Interventions suites dégradations (tags, accidents, phénomènes naturels...)	1,9
Assainissement	1,2
Equipements	1,2
Divers (patrouille, faune...)	0,9
Nettoyage	0,8
Accotements	0,8
Ouvrages d'art	0,6
	<b>16,5</b>

- Viabilité hivernale (7,230 M€ en dépenses de fonctionnement) : le budget proposé pour 2025 correspond au montant plancher proche du budget 2024. L'hiver 2023/2024 a été très doux, avec de rares épisodes de froid et un enneigement inférieur aux moyennes en montagne et en plaine : malgré ce contexte, le bilan de la campagne de VH s'était élevé à plus de 7 M€ et un virement complémentaire de 977 k€ de la part de la Direction des Finances en fin d'année 2023 s'était révélé nécessaire pour payer l'ensemble des factures, sans créer de dettes sur 2024.
- Transfert EMS (3,110 M€ en dépense de fonctionnement) : somme forfaitaire et annuelle versée à l'EMS au titre des frais d'entretien des routes départementales transférées à cette dernière.
- Entretien courant des ouvrages d'art (0,830 M€ en dépenses de fonctionnement) : travaux de maçonnerie, peinture des garde-corps.
- Entretien des équipements et du réseau numérique TETRA (0,805 M€ en dépenses de fonctionnement) : maintenance de l'éclairage public, des feux tricolores, des matériels de comptage, caméras et autres installations de voirie et frais de fonctionnement TETRA (redevances, factures d'électricité et location).
- Fonctions transversales (0,250 M€ en dépenses de fonctionnement, 2,025 M€ en recettes en fonctionnement et 1,0 M€ en recettes d'investissement) :
  - en dépenses : diverses cotisations (Vélo et territoires, Consortium des voies navigables et multimodales, IDDRIM), honoraires et frais généraux, sécurité routière, mesures compensatoires ;
  - en recettes : redevances d'occupation du domaine public (1,85 M€, en hausse de +0,15 M€ / BP 2024) et produit annuel des radars automatiques (1,0 M€), convention (0,175 M€, notamment au titre de l'arrangement franco-suisse pour la mise à disposition des installations de contrôles de la plateforme douanière de SAINT LOUIS).
- Entretien des RD en agglomération de Mulhouse et de Colmar (0,095 M€ en dépenses de fonctionnement) : participations annuelles versées conformément aux conventions signées ou à reconduire.

#### **b) Renforcement du réseau** programme 084

##### **Dépenses (CP) : 29 570 000 € en investissement**

Cette partie du budget correspond au **renouvellement des couches de roulement et aux travaux connexes sur routes départementales** (assainissement, maintenance urgente, rénovation définitive des chaussées, rénovation des itinéraires cyclables).

Ces programmes constituent une intervention périodique et programmée, indispensable pour maintenir le patrimoine en état, assurer l'étanchéité de la route et garantir une adhérence correcte.

Il est demandé pour la maintenance globale des routes et des itinéraires cyclables un montant de 28,0 M€.

Le programme dédié aux **travaux d'assainissement** s'élève à 0,9 M€ en 2025 afin de poursuivre la campagne de remise à niveau des bassins.

Le financement des aménagements paysagers (0,650 M€ en dépenses) et des dernières interventions de réfection de tranchées (0,02 M€ en dépenses) complète ce programme.

#### **c) Aménagement des traverses d'agglomération** programme 091

##### **Dépenses (CP) : 4 000 000 € en investissement**

Les travaux de chaussée qui accompagnent les aménagements de sécurité en traverse d'agglomération réalisés sous maîtrise d'ouvrage des communes nécessitent l'inscription d'un budget en crédits de paiement de 4 M€.

**d) Equipement du réseau**  
programme 085

**Dépenses (CP) : 650 000 € en fonctionnement et 15 650 000 € en investissement**

Ce programme regroupe les opérations de signalisation horizontale, signalisation verticale, dispositifs de retenue et équipements dynamiques, ainsi que celle relative à la mise en place du dispositif « R-Pass ».

En ce qui concerne la **signalisation horizontale et verticale**, les besoins de CP 2025 s'élèvent globalement à 4,3 M€ : 2,0 M€ pour la SH, et 2,3 M€ pour la SV.

L'opération « **équipements dynamiques, installations diverses et éclairage public** » est consacrée aux opérations de vidéo-protection, comptage, sécurité routière, panneaux à messages variables, maillage du réseau IP, radio TETRA et sécurisation du système informatique. Il est également prévu d'amorcer le projet de déploiement du système d'aide à la gestion de trafic routes et autoroutes. Pour 2025, il est proposé d'inscrire des CP à hauteur de 0,65 M€.

Les CP 2025 proposés pour les « **dispositifs de retenue** » s'élèvent à 0,7 M€.

Enfin, le projet de taxe poids lourds « **R PASS** » ayant été adopté à l'unanimité par les élus de la CeA en octobre 2024, il est proposé d'inscrire au BP 2025 650 k€ pour les dépenses de concertation et de communication, et 10 M€ pour la conception et le développement du système informatique de recouvrement de la future taxe.

**e) Ouvrages d'art**  
programme 086

**Dépenses (CP) : 9 300 000 € en investissement**

Les budgets demandés pour la maintenance ou la réhabilitation des ouvrages d'art sont dépendants de l'état du patrimoine et de son évolution dans le temps (ponts, passerelles, murs de soutènement...).

Pour 2025, le besoin en crédits de paiement est plus élevé que pour le BP 2024 (+ 1,3 M€).

**f) Etudes et contrôles**  
programme 087

**Dépenses (CP) : 50 000 € en fonctionnement et 1 030 000 € en investissement**

Une partie de ces dépenses (0,700 M€ des CP 2024 d'investissement) correspond aux frais d'étude et de suivi de l'état des ouvrages d'art. Ces derniers sont périodiquement visités et évalués afin de déterminer le degré d'urgence à les réparer, et ainsi maintenir la capacité de l'ouvrage et la sécurité des usagers.

L'autre partie correspond aux dépenses d'études relatives à la maintenance des routes (0,3 M€ de CP d'investissement) et des équipements du réseau (0,03 M€ de CP d'investissement).

Ces études (diagnostics et dimensionnement des chaussées, études assainissement et équipements, analyse amiante et/ou HAP etc....) sont nécessaires avant la programmation des travaux de maintenance.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement (0,05 M€), il s'agit des études non suivies de travaux (carottages, contrôles extérieurs, géomètre etc...), et de contrôle du patrimoine existant (stabilité des candélabres, contrôle électrique de l'éclairage et des pompes de relevage ...).

**g) Bacs rhénans**

programme 088

**Dépenses (CP) : 1 000 000 € en fonctionnement et 610 000 € en investissement****Recettes (CP) : 315 000 € en fonctionnement**

Les crédits sollicités dans le cadre du BP 2025 seront utilisés pour l'entretien courant des bacs et l'achat du gas-oil en fonctionnement. Les recettes (0,315 M€) proviennent de la participation allemande au fonctionnement du bac Drusus (Drusenheim) et d'une compensation versée par Europapark pour la prolongation des horaires d'ouverture du bac Rhenanus (Rhinau).

En investissement, les besoins budgétaires s'élèvent à 0,610 M€ pour financer la grosse maintenance.

**h) Tunnels**

programme 089

**Dépenses (CP) : 250 000€ en fonctionnement et 240 000 € en investissement**

Les crédits de fonctionnement de ce programme sont nécessaires à l'entretien des tunnels de Schirmeck, de Liepvre et de la trémie de Colmar. Le budget d'investissement correspond à la maintenance mi vie des accélérateurs du tunnel de Schirmeck.

**i) Acquisitions de matériels**

programme 090

**Dépenses (CP) : 60 000 € en fonctionnement et 100 000 € en investissement**

Ce programme consiste à financer l'achat de petits matériels et outillages (débroussailleuse, tronçonneuse...) des centres routiers d'Alsace. Il s'agit d'une dépense récurrente.

**2°) Secteur « Travaux neufs »****a) Aménagements du réseau transféré**

programme 067, hors opérations dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'EMS

**Dépenses (CP) : 1 605 000 € en investissement****Recettes (CP) : 2 000 000 € en investissement**

Ce programme regroupe les opérations d'aménagements d'envergure du réseau national transféré à la CeA. Les crédits de paiements 2025 seront mobilisés sur les opérations suivantes :

	études et travaux (TTC)	BP 2025
CPER RD1059 Déviation de Châtenois	60 000 000 €	400 000 €
RD1083 - Echangeur de Guémar	13 000 000 €	280 000 €
CPER-Plateformes douanières sud Alsace	8 000 000 €	225 000 €
Aires de service autoroutières	10 000 000 €	200 000 €
RD1066 - Dénivellation du PN22	40 000 000 €	163 000 €
Requalification Colmar-Sélestat	200 000 000 €	120 000 €
A35 Sélestat : régénération des chaussées	1 815 000 €	97 000 €
RD1066 - protection des zones de captage et mur anti-bruit	8 000 000 €	75 000 €
Echangeur Mertzau	14 000 000 €	45 000 €
		<b>1 605 000 €</b>

**b) Aménagements des routes principales**

programme 068

**Dépenses (CP) : 33 842 100 € en investissement****Recettes (CP) : 16 481 499,83 € en investissement**

Ce programme regroupe les opérations d'aménagements des routes principales du réseau routier départemental (hors « routes nationales transférées »).

Les crédits de paiements 2025 seront mobilisés sur les opérations suivantes :

	études et travaux (TTC)	BP 2025
5A3F Aménagement RD105 A35 RD66 à Saint-Louis (Technoport)	70 923 000 €	27 800 000 €
RD1083 - RD425 Réaménagement échangeur Erstein	16 000 000 €	3 000 000 €
Liaison RD1083 - RD829 Benfeld Sand	4 000 000 €	500 000 €
RD 14 / RD 133 - Saverne / Bouxwiller		380 000 €
RD 18 - Liaison A4 / Lorentzen	26 000 000 €	355 000 €
Liaison RD66 RD35 à Vieux-Thann	5 870 000 €	330 000 €
Déviations RD1062 à Mertzwiller	34 000 000 €	300 000 €
Liaison A35 RD83 à hauteur d'Ensisheim	8 000 000 €	210 000 €
Aménagement à Rothau RD 1420	30 000 000 €	186 500 €
Rocade de Colmar (Ingersheim - carrefour des oignons)	49 000 002 €	161 000 €
Barreau ouest d'Altkirch	22 260 000 €	150 000 €
Requalification de la RD430	11 200 000 €	135 000 €
Liaison Altkirch Mulhouse Burnhaupt	100 600 000 €	100 000 €
Liaison A35 RD18 à Rouffach	18 607 000 €	71 000 €
Liaison intermodale Duppigheim Entzheim	10 000 000 €	70 000 €
Mise 2x2 voies RD4 - A35 et frontière	100 000 000 €	50 000 €
RD 1059 Lièpvre-Châtenois	12 000 002 €	40 000 €
TSPO		3 600 €
		<b>33 842 100 €</b>

### c) Aménagements de proximité

programme 069

#### Dépenses (CP) : 1 909 400 € en investissement

Ce programme regroupe les aménagements de sécurité (1,2 M€ de CP 2025) et les opérations dites « d'aménagements du réseau ordinaire » (0,7 M€ de CP 2025).

Les dépenses prévues en 2025 pour les aménagements du réseau ordinaire devraient être réparties sur les opérations suivantes :

RD13 bis Sécurisation des talus dans le col d'Oderen
Carrefour RD263/RD249 - giratoire à Hunsbach + aire de covoiturage
Échangeur RD29 /A35 à Herrlisheim + piste cyclable Rohrwiller-Drusenheim
Échangeur Sud RD37/A35 - Zone du Ried II (EPSAN) à Hoerdtd
Y TSPO - RD 41
Aménagement accès Huttenheim rue des Vosges - RD84
RD608 Rétablissement du franchissement du Canal du Rhône au Rhin
Réaménagement RD66 cité habitat Lutterbach
Carrefour Schlierbach
Échangeur RD94 / A35 à Gambenheim
Affaissement RD34 et RD34I entre Guewenheim et Michelbach
Carrefour RD41 - RD112 à Wolschheim
Échangeur RD1063/A35 à Rountzenheim
Carrefour RD1062/RD662 à Niederbronn (Celtic)
1/2 Echangeur de Herrlisheim RD83/RD1 II
Carrefour RD468/RD1.4 à Neuf Brisach
Carrefour RD419/RD16 entre Wittersdorf-Altkirch
Carrefour RD919 - RD712 Wimmenau
Carrefours RD1004-RD173 et RD1004-RD683 à Crastatt et Wasselonne
Calibrage RD808 entre RD421 (Melsheim) et la RD732 (Wickersheim)
Carrefour RD433/RD8bis I Brunstatt Didenheim
Carrefour Giratoire RD1420-RD424 Saint-Blaise-la-Roche
THNS Colmar Breisach- giratoire de Horbourg wihr
Carrefour RD4/RD4.2
RD149 entre les RD86 et RD250 à Forstheim
Carrefour RD31/RD61 à Kienheim
Carrefour giratoire RD31/RD67 à Gougenheim
Carrefour RD41-RD229 à Furchhausen et Schwenheim

### 3°) Secteur « Mobilité »

#### a) Actions en faveur de la mobilité

programme 077

**Dépenses (CP) : 487 000 € en fonctionnement**

**Recettes (CP) : 30 000 € en fonctionnement**

Ce programme, dont les besoins de CP 2025 s'élèvent à 0,487 M€, correspond aux dépenses relatives :

- à la participation à la réduction tarifaire des abonnements sur l'A4 pour les automobilistes du Nord de l'Alsace (0,240 M€),
- au financement de subventions pour l'entretien courant des itinéraires cyclables : 0,100 M€ en fonctionnement pour l'entretien des pistes en forêts domaniales de l'ONF et de la Ville de HAGUENAU (37 k€) et au titre des subventions relatives à l'entretien courant des itinéraires cyclables structurants sur domaine de tiers dans le cadre de la mise en œuvre progressive du « plan vélo » (63 k€),
- aux diverses autres actions en faveur de la mobilité (0,117 M€ : défi « J'y vais », programme d'autoréparations pour les collèges, actions diverses),
- et à l'intervention d'un AMO dans le cadre du plan mobilité employeur (0,03 M€).

#### b) Aménagements cyclables

programme 079

**Dépenses (CP) : 947 500 € en investissement**

Ce programme se partage entre les aménagements sur domaine propre (0,88 M€ en dépenses) et les aménagements sur domaine de tiers (0,060 M€ en dépenses).

Les dépenses prévues en 2025 devraient être réparties sur les opérations suivantes :

Piste cyclable de la Bruche : Saulxures/Saint Blaise et Saint Blaise-Poutay
Itinéraire cyclable Marckolsheim-Burkheim (DE) via barrage EDF
IC Passage inférieur RD83 giratoire de nouveau monde
Itinéraire cyclable Vallée de Villé - Section Steige - Saint-Maurice
Itinéraire cyclable Lauw/ Masevaux
Itinéraire cyclable Haguenau-Mertzwiller
Pistecyclable Burnhaupt le Haut/Aspach le bas + passage sous RD483
Itinéraire cyclable Pulversheim/ZA de la Thur + requalification de la RD429
Itinéraire cyclable RD929, entre Rohrwiler et Drusenheim
Itinéraire cyclable RD919 - RD181 à Ingwiller
Itinéraire cyclable RD9 à Ottwiller, Petersbach et La Petite Pierre
Itinéraire cyclable Schlierbach-Habsheim ( section Dietwiller/Schlierbach)
Itinéraire cyclable RD61 Aménagement entre Berstett et Vendenheim
Itinéraire cyclable Froeningen/Ilfurth
Itinéraire cyclable RD243, entre Betschdorf et Rittershoffen
Itinéraire cyclable RD927 passage inférieur
Itinéraire cyclable Wasselonne - Strasbourg
Itinéraire cyclable Giratoire Palmrain
Itinéraire cyclable Henflingen-Waldighoffen

#### c) Autres aménagements

programme 078

**Dépenses (CP) : 505 000 € en investissement**

Les CP 2025 seront consacrés au financement des travaux d'aménagement de l'aire de co-voiturage de Châtenois.

#### 4°) Secteur « Grands équipements »

##### **a) Aides à la voirie**

programme 075

##### **Dépenses (CP) : 113 201 € en investissement**

Les CP 2025 seront consacrés au solde de la convention de financement de la voie accès sud du Port Autonome de Strasbourg.

##### **b) Infrastructures ferroviaires**

programme 071

##### **Dépenses (CP) : 609 021 € en investissement**

Les crédits de paiements 2025 seront mobilisés sur les opérations suivantes :

- le raccordement ferré de l'EuroAirport (0,5 M€),
- les travaux sur la ligne de fret Colmar/Vogelsheim (0,088 M€),
- les travaux sur la ligne de fret Saint Louis-Huningue (0,021 M€).

##### **c) Infrastructures fluviales et portuaires**

programme 072

##### **Dépenses (CP) : 482 233 € en investissement**

Les crédits de paiements 2025 seront mobilisés sur les opérations suivantes :

- l'aménagement du Port Rhénan Colmar Neuf Brisach (0,375 M€, conformément au plan de financement du CPER 2015-2022),
- l'extension et le verdissement du terminal sud du Port autonome de Strasbourg (0,058 M€),
- les travaux de remise en navigation du canal du Rhin au Rhône (0,049 M€).

##### **d) THD**

programme 074

##### **Dépenses (CP) : 21 545 € en investissement**

Ce programme comprend la couverture des frais liés à la fin de la délégation de service public du réseau haut débit Haut-Rhin Télécom.

##### **e) Etudes générales**

programme 076

##### **Dépenses (CP) : 274 000 € en investissement**

Les crédits de paiements 2025 seront mobilisés sur les opérations suivantes :

- AMO et études sur la résilience des infrastructures (0,16 M€),
- études de la liaison ferroviaire Colmar-Fribourg (0,05 M€),
- études dans le cadre du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (0,05 M€),
- études dans le cadre du Projet National Infrastructures Décarbonées aux Enrobés à l'Émulsion (0,014 M€).

## II. POLITIQUE EN FAVEUR DE LA MONTAGNE

### A. Vision globale du budget de la politique :

	CA 2023	BP 2024 (sans reports)	BP 2025	BP 2025 / BP 2024 en €	BP 2025 / BP 2024 en %	AP/AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	1 113 196,81	855 650,00	829 200,00	-26 450,00	-3,09%	-13 000,00
Dépenses d'investissement	1 077 521,00	855 000,00	800 000,00	-55 000,00	-6,43%	0,00
<b>Total dépenses (A)</b>	<b>2 190 717,81</b>	<b>1 710 650,00</b>	<b>1 629 200,00</b>	<b>-81 450,00</b>	<b>-4,76%</b>	<b>-13 000,00</b>

## B. Présentation du CDR MONTAGNE

Il est proposé de prévoir des crédits de paiement de **1 629 200 €**, répartis comme suit :

- Pour la section de fonctionnement, en dépenses, d'inscrire **un crédit de paiement de 829 200 €**
- Pour la section d'investissement, en dépenses, d'inscrire **un crédit de paiement de 800 000 €**

### 1.1 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

#### **P061O001 : Aménagement des stations de montagne**

10 000 € de CP

Dans le cadre des projets portés au Champ du Feu (modernisation-reconversion), il y a lieu de prévoir 10 000 € pour les prestations de service confiées à Emmaüs MUNDOLSHEIM pour notamment mener des missions de surveillance sur les parkings et gérer les champs de luge.

#### **P061O003 : Contribution au fonctionnement des syndicats mixtes de montagne**

785 000 € de CP

Syndicats mixtes	Participation statutaire
SM du Lac Blanc	182 500 €
SM de la Vallée de Munster	183 300 €
SM du Markstein/Grand-Ballon	259 200 €
SMIBA	160 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>785 000 €</b>

Pour mémoire :

- 1) Les subventions au déneigement ont été intégrées dans la contribution au fonctionnement des syndicats mixtes.
- 2) Il convient d'anticiper la prise en charge des déficits des budgets de fonctionnement des syndicats mixtes de montagne comme le prévoient leurs statuts à l'issue du bilan de la période hivernale. Ces demandes complémentaires seront examinées comme chaque année lors de la décision modification n°1 en juin 2025.

#### **P061O002 : Association Nationale des Elus de Montagne**

14 200 € de CP

La Collectivité européenne d'Alsace est membre de cette association et verse à ce titre chaque année une cotisation.

**P061O017 : Protection civile au Champ du Feu**

20 000 € de CP

L'Association Départementale de la Protection Civile du Bas-Rhin assure la sécurité hivernale sur la station du Champ du Feu. La Collectivité européenne d'Alsace contribue au fonctionnement de cette structure à hauteur de 20 000 €.

**1.2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT****P061O001 : Aménagement et équipement des stations de montagne**

800 000 € de CP

	CP 2025 (€)	Observations
<b>Investissements courants annuels</b> <b>P061E26 – 1951-204-2041581-633</b>	<b>55 000</b>	
SM du Lac Blanc	20 000	Financement statutaire
SM de la Vallée de Munster	10 000	
SM du Markstein/Grand-Ballon	10 000	
SMIBA	15 000	
<b>Investissements non courants</b> <b>1951-204-2041581-633 / 1953-204-2041582-633 / 3265-204-2324-633</b>	<b>745 000</b>	Conventions en cours
<b>Total</b>	<b>800 000</b>	

Une enveloppe de 745 000 € est prévue pour payer les investissements engagés par les syndicats mixtes de montagne, qui font l'objet de conventions annuelles avec la Collectivité européenne d'Alsace pour leurs programmes d'investissements.